

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF)
fêtera ses 20 ans d'existence

**le 14 mai 2008 à la cathédrale Saint Stéphane,
7 rue Georges Bizet - 75116 Paris,**
siège de l'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France (AEOF)

Conférence de presse à 17h

Les co-présidents signeront la
Charte œcuménique européenne
au cours d'une célébration,
à 18h, cathédrale Saint Stéphane,

Contacts medias :

Conférence des évêques de France Mme Élisabeth CORDIER Tél : 01 72 36 68 41	Fédération Protestante de France Mme Muriel MENANTEAU Tél : 01 44 53 47 13	Assemblée des Evêques Orthodoxes de France M. Carol SABA Tél : 06 20 18 46 77
---	--	---

SOMMAIRE

Les 20 ans du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF)
Par Gill DAUDÉ, co-secrétaire du CECEF

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France :
- son rôle, sa composition et ses interventions

Les membres de l'Assemblée et du Bureau

Liste des co-présidents du CECEF

Texte de Mgr Damien SICARD, *ancien co-secrétaire du CECEF*

Texte du pasteur Jean TARTIER, *ancien co-président du CECEF*

Texte du P. Michel EVDOKIMOV, *ancien co-secrétaire du CECEF*

Déclarations et messages du CECEF

Charta Œcumenica

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Les 20 ans du CECEF

Comme l'indique le communiqué annonçant sa création, son objectif est modeste : il s'agit de constituer un lieu **d'échange d'informations**, d'**écoute** et de **dialogue**, pour faciliter une **réflexion** et éventuellement des **initiatives** communes.

Son originalité est sa **composition paritaire** (même nombre dans les délégations malgré les disproportions démographiques en France) et **collégiale** avec une présidence tournante des trois co-présidents catholique, orthodoxe et protestant.

Il s'inscrit dans cette recherche, toujours tâtonnante puisqu'inédite, pour **faire grandir la communion entre les Églises par le dialogue et l'engagement**, sans être toutefois une autorité de plus qui les chapeauterait.

Mais la modestie n'est pas un vilain défaut ! Les Églises chrétiennes en France ont ainsi appris, au plus haut niveau de leurs autorités respectives, à se connaître, à s'expliquer, à **se parler vrai et en toute confiance** sur des sujets de société qui semblaient parfois les diviser, et ainsi ajuster leurs positions publiques.

Et de fait, c'est devenu maintenant **une « saine habitude »** ! Malgré les tentations identitaires de notre société, le CECEF a tenu bon ! Dans la discrétion, il demeure un lieu riche d'échanges, **efficace même**, en ce sens qu'il permet aux Églises d'enrichir leur propre parole sur bien des questions de société, de prendre en compte les partenaires même et surtout lorsqu'elles s'expriment séparément dans la société française.

Les **déclarations communes** (plus de 80 !), les **voyages solidaires** des co-présidents (en particulier dans le Moyen-Orient) autant que les **participations concertées aux assemblées européennes** sont les parties visibles de ce travail de fond accompli sous la houlette des divers co-présidents.

Depuis 1987, avec le CECEF, **les Églises en France ont traversé ensemble une tranche importante de l'histoire**. Les thèmes des déclarations en témoignent : Nouvelle Calédonie, Liban, Roumanie, Madagascar, Irlande, Rwanda, ex-Yougoslavie, Iran, Tchétchénie... autant que l'enseignement du religieux à l'école et les rythmes scolaires, la laïcité, les discriminations et le racisme, les migrants et sans papiers, la solidarité avec les autres religions et les déclarations inter-religieuses, le « non » à la peine de mort et à la torture, l'opposition au commerce des armes et aux essais nucléaires, violation de tombes et lieux de cultes, la dette des pays en voie de développement, l'Europe...

Mais cette dynamique n'est pas propre au Conseil d'Églises chrétiennes en France, on en voit les effets aussi bien localement, avec la création de **conseils locaux** du même type (bien que sans lien institutionnel) qu'au plan international, comme le dernier **Rassemblement œcuménique européen** (Sibiu 2007) ou la signature de la **Charte œcuménique Européenne** (signée à Pâques 2001) que le CECEF avait reprise à son compte en son temps (voir dépliant) et qu'il a décidé de signer officiellement pour ses 20 ans, une manière de renforcer, voire élargir, cet élan œcuménique.

Ainsi, dans sa modestie et sa discrétion, le CECEF a généré entre les Églises

- ❖ un réflexe d'information mutuelle maintenant bien ancré,
- ❖ un suivi commun et un échange bénéfique sur l'actualité française et internationale,
- ❖ une parole commune lorsque cela s'avérait nécessaire et possible.

Sans doute aujourd'hui, dans un contexte socio-politique et religieux en pleine mutation, cette mission du CECEF est-elle plus que jamais d'actualité ! **Gill DAUDÉ**, *co-secrétaire du CECEF*

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France

Son rôle

Le *Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF)*, a une double finalité :

- constituer un lieu d'échange d'informations, d'écoute et de dialogue ;
- faciliter une réflexion et éventuellement des initiatives communes dans le triple domaine :
 - ❖ de la présence chrétienne à la société,
 - ❖ du service,
 - ❖ du témoignage.

(*Communiqué du 17 décembre 1987, publié à l'issue de la rencontre constitutive*)

Ce rôle a été confirmé lors de la rencontre des 29 et 30 novembre 1990, qui a souhaité qu'il se réunisse plus fréquemment pour avoir davantage prise sur l'actualité, et dans la lettre adressée à l'ACAT le 19 juin 2002, qui a rappelé que le CECEF n'est « ni un organisme ecclésial, ni une superstructure ecclésiale, mais un organe de rencontre et de concertation » et « pas davantage un lieu de débat théologique approfondi. »

Sa composition

En assemblée plénière, le Conseil comprend 18 membres répartis de la manière suivante :

Les trois présidents :

- le président de la Conférence des évêques catholiques,
- le président de la Fédération protestante,
- le président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France.

Chacun des trois présidents en assume, à tour de rôle, la présidence pendant un an, avec changement au début de chaque année scolaire.

Quinze membres désignés ainsi :

- cinq catholiques,
 - cinq protestants, de différentes Églises de la Fédération protestante de France,
 - trois orthodoxes, (AEOF)
 - deux arméniens apostoliques.
- *Un observateur* : L'Église anglicane, qui ne dispose pas en France d'évêque-président d'Église, est invitée.

Un bureau de six membres, - dont les trois présidents (ou leurs suppléants) - assure la préparation et l'animation des rencontres, ainsi que la liaison entre ces rencontres

Le **secrétariat du Conseil** est assuré par les trois secrétaires (catholique, protestant, orthodoxe) délégués au dialogue œcuménique, avec l'aide d'une secrétaire administrative. Ce secrétariat est situé 58 avenue de Breteuil à Paris (VII^e).

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Ses interventions

En vingt années, le Conseil a fait près de cent interventions : messages, lettres, communiqués... et visites hors de France qui témoignent de la concertation et du témoignage commun pour lesquels il a été créé. Depuis 1987, avec le CECEF, **les Églises en France ont traversé ensemble une tranche importante de l'histoire.**

Les thèmes des déclarations en témoignent : Nouvelle Calédonie, Liban, Roumanie, Madagascar, Irlande, Rwanda, ex-Yougoslavie, Iran, Tchétchénie... autant que l'enseignement du religieux à l'école et les rythmes scolaires, la laïcité, les discriminations et le racisme, les migrants et sans papiers, la solidarité avec les autres religions et les déclarations inter-religieuses, le « non » à la peine de mort et à la torture, l'opposition au commerce des armes et aux essais nucléaires, la violation de tombes et lieux de cultes, la dette des pays en voie de développement, l'Europe...

Cette dynamique n'est pas propre au Conseil d'Églises chrétiennes en France.

On en voit les effets aussi bien localement, avec la création de **conseils locaux** du même type (bien que sans lien institutionnel) qu'au plan international, comme le dernier **Rassemblement œcuménique européen** (Sibiu 2007) ou la signature de la **Charte œcuménique Européenne** (signée à Pâques 2001) que le CECEF avait reprise à son compte en son temps (voir dépliant) et qu'il a décidé de signer officiellement pour ses 20 ans, une manière de renforcer, voire élargir, cet élan œcuménique.

Ainsi, dans sa modestie et sa discrétion, le CECEF a généré entre les Églises

- ❖ un réflexe d'information mutuelle maintenant bien ancré,
- ❖ un suivi commun et un échange bénéfique sur l'actualité française et internationale,
- ❖ une parole commune lorsque cela s'avérait nécessaire et possible.

Sans doute aujourd'hui, dans un contexte socio-politique et religieux en pleine mutation, cette mission du CECEF est-elle plus que jamais d'actualité !

Membres de l'Assemblée et du Bureau (*)

Délégation catholique

M. le Cardinal André VINGT-TROIS, Archevêque de Paris, co-président du CECEF

Mgr Maurice GARDÈS, Président du Conseil pour l'Unité des Chrétiens et les relations avec le Judaïsme, Archevêque d'Auch

Mgr Grégoire GHABROYAN, Évêque éparchial des Arméniens catholiques

Mgr Laurent ULRICH, Vice-président de la Conférence des Evêques catholiques de France, Archevêque-Évêque de Lille

Mgr André DUPLEIX, Secrétaire général adjoint de la Conférence des Évêques de France

P. Michel MALLÈVRE, Directeur du Service national pour l'Unité des Chrétiens, Co-secrétaire du CECEF

P. Antoine HÉROUARD, (Suppléant au CECEF)

Délégation protestante

Pr Claude BATY, Président de la Fédération protestante de France

Union des Églises évangéliques libres,

Co-Président du CECEF

Pr Claude CONEDERA, Pasteur de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Pr. Geoffroy GOETZ, Président du Conseil synodal de l'Église protestante d'Alsace et de Lorraine, Président du Conseil de la Communion protestante luthéro-réformée

Pr. Marcel MANOËL, Président du Conseil national de l'Église réformée de France

Pr. Marie-France ROBERT, Inspecteur ecclésiastique de l'Église évangélique luthérienne de France

Pr. Florian ROCHAT, Président de la Communion des Églises protestantes évangéliques

Pr. Gill DAUDÉ, Responsable du Service relations œcuméniques de la FPF,

Co-secrétaire du CECEF

Pr Anne-Laure DANET, Secrétaire permanente du Pôle Formation,

Membre de l'Église réformée de France

Suppléante au CECEF

Pr Étienne LHERMENAULT, Secrétaire général de la FEEBF

Suppléant au CECEF

Délégation orthodoxe

Mgr EMMANUEL (Adamakis), Président du CECEF en exercice,

Président de l'Assemblée des Évêques orthodoxes de France

Mgr GABRIEL (de Vylder), Évêque diocésain, Archevêché de France et d'Europe occidentale

Mgr INNOCENT (Vassiliev), Archevêque de Chersonèse, Patriarcat de Moscou

P. Nicolas LOSSKY, Professeur

Archim. Arsenios KARDAMAKIS, Vicaire général, Co-Secrétaire du CECEF

M. Olivier CLÉMENT, Professeur

Suppléant au CECEF

M. Jean TCHÉKAN, Service orthodoxe de Presse

Suppléant au CECEF

Délégation arménienne apostolique

Mgr Norvan ZAKARIAN, Archevêque, Primat de France

Archim. Nerseh BABOUDJIAN

M. Kégham TOROSSIAN, Président de l'Ephorie de Paris

Communion anglicane

(Observateur permanent)

Rév. Kenneth LETTS, Délégué à l'Œcuménisme pour la France

Secrétariat administratif :

Mlle Marie-Cécile DASSONNEVILLE

Secrétariat de la Conférence des Évêques catholiques

* Les noms soulignés sont ceux des membres du Bureau.

NB: Les co-présidents du CECEF assurent la présidence effective du CECEF à tour de rôle pendant un an. Le président du CECEF en exercice depuis novembre 2007 est Mgr EMMANUEL.

Liste des co-présidents du CECEF

Délégation orthodoxe

Mgr MELETIOS (1987-1988)

Mgr JEREMIE (1988-2003)

Mgr EMMANUEL (depuis février 2003)

Délégation protestante

Pasteur Jacques STEWART (1987-1997)

Pasteur Jean TARTIER (1997-1999)

Pasteur Jean-Arnold de CLERMONT (1999-2007)

Pasteur Claude BATY (depuis juillet 2007)

Délégation catholique

Cardinal Albert DUCOURTRAY (1987-1990)

Mgr Joseph DUVAL (1990-1996)

Cardinal Louis-Marie BILLÉ (1996-2001)

Cardinal Jean-Pierre RICARD (2001-2007)

Cardinal André VINGT-TROIS (depuis automne 2007)

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

✱ **Texte de Mgr Damien SICARD,**
ancien co-secrétaire du CECEF

✱ **Texte du pasteur Jean TARTIER,**
ancien co-secrétaire et ancien co-président du CECEF

✱ **Texte du P. Michel EVDOKIMOV,**
ancien co-secrétaire du CECEF

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Texte de Mgr Damien SICARD *ancien co-secrétaire du CECEF*

Membre de la Commission épiscopale [catholique] pour l'Unité des Chrétiens de 1977 à 1986, secrétaire puis expert à cette même Commission de 1986 à 2005, j'ai vécu de l'intérieur la « préhistoire » et les premières années du CECEF dont je fus un des trois premiers co-secrétaires puis un observateur concerné.

Parmi les étapes importantes des vingt années écoulées, je relèverai personnellement :

l'élaboration et la mise au point de la Charte de fondation du 17 décembre 1987;

l'essai de traduction œcuménique en langue française des Symboles de la foi (1991-1996);

le colloque sur l'évangélisation (juin 1995) et ses travaux préparatoires (1993-1995);

les travaux autour de la déclaration commune sur la Doctrine de la Justification (1999);

la célébration œcuménique, à Lyon, pour fêter le Jubilé des 2000 ans de la naissance du Christ (13 mai 2000);

la réflexion commune à l'occasion du centenaire des lois de séparation des Églises et de l'État, et les échanges sur la laïcité ouverte;

les travaux sur la place du « religieux » dans la société contemporaine ;

la mise en œuvre de la Charte œcuménique européenne de 2001.

Les membres et responsables du CECEF se sont succédés et remplacés au cours de ces vingt années. Leur investissement personnel et compétent, fraternel et exigeant, dans un climat d'écoute, de dialogue, de témoignage et de service de la présence chrétienne à la société, a été permanent et ouvre les voies de l'avenir.

Comme le disait la Charte de fondation : « La visée au départ est modeste mais ouverte à l'écoute de l'Esprit. »

Le CECEF existe et joue son rôle. Tous ses membres tiennent à son existence, à son action, à la qualité de son travail. Il est apprécié de tous ceux, partenaires ou responsables publics, qui le connaissent et s'adressent à lui.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Texte du pasteur Jean TARTIER,
ancien co-secrétaire et ancien co-président du CECEF

Fêter ce XX^e anniversaire c'est d'abord rappeler que si le CECEF n'existait pas, il faudrait rapidement l'inventer, tant il est important que l'ensemble de la famille chrétienne puisse s'exprimer d'une seule voix sur les grands sujets qui font notre actualité nationale ou internationale. On ne dira jamais assez l'importance d'un témoignage commun des chrétiens dans l'espace public, telle une force de proposition à côté d'autres.

Fêter ce XX^e anniversaire c'est non seulement saluer avec gratitude la réalité de l'engagement de ce conseil dans la vie œcuménique de notre pays, c'est aussi vouloir et espérer un CECEF plus entreprenant encore :

◆ On parle souvent d'un œcuménisme en crise et d'un retour à des réflexes identitaires particuliers, mais dans le même temps on voit se multiplier la création de conseils d'Églises au plan local ou régional, ou encore la mise en place d'un œcuménisme pratique de service, dans les Églises comme dans les mouvements. On peut alors souhaiter un CECEF plus visible, plus coordinateur de toutes ces initiatives concrètes.

◆ Parler d'un œcuménisme en crise, c'est aussi faire le constat que les dialogues théologiques entre nos Églises n'ont pas été vraiment reçus, n'ont pas éliminé le poids des préjugés réciproques et la force des habitudes, des droit canon et autres disciplines ecclésiastiques. On peut alors espérer un CECEF plus imaginatif, plus entreprenant dans des visions nouvelles.

◆ Si la vocation première du CECEF est d'exprimer solidarité et fraternité des Chrétiens dans l'actualité souvent perturbée de notre monde, elle est aussi pour faire vivre la réalité de l'Église universelle et l'honneur du Dieu créateur, recréateur de toute personne humaine, contre tous les oublis frileux et les replis identitaires. On ne peut qu'encourager le CECEF en ce sens.

Ainsi fêter ces vingt ans de CECEF est pour nous tous pas seulement une simple commémoration, mais aussi une instante prière pour plus de communion entre tous les Chrétiens de notre pays et au-delà.

Texte du P. Michel EVDOKIMOV, ancien co-secrétaire du CECEF

Michel Evdokimov, prêtre orthodoxe, délégué national à l'œcuménisme à l'époque de la fondation du CECEF, professeur honoraire de Littérature comparée à l'université de Poitiers, recteur d'une paroisse à Châtenay-Malabry.

Les orthodoxes s'associent de tout cœur avec leurs frères catholiques et protestants à la célébration du 40^e anniversaire de la fondation du CECEF. Ils sont reconnaissants envers l'Église majoritaire de ce pays d'avoir accepté, d'emblée, de poser une structure de Conseil d'Églises à parité égale entre les trois grandes composantes chrétiennes. Le mystère profond de l'Église — l'*Una Sancta* — ne s'y déploie qu'avec plus d'évidence : ce mystère d'unité ne relève pas du nombre, de l'implantation géographique, des aléas de l'histoire, mais il est la présence de l'Esprit Saint au cœur de toutes les Églises, et il œuvre pour « faire toutes choses nouvelles ».

Le CECEF m'apparaît comme une sentinelle, amenée à lire l'actualité à la lumière de la Parole de Dieu, telle que nous lisons cette dernière les uns et les autres. Les thèmes abordés, discutés parfois avec passion, faisaient ressortir une grande unité de vision à l'égard, par exemple, de la peine de mort, de la question des immigrés, de la laïcité, mais parfois aussi des écarts sensibles avec les protestants, dans le domaine de la bioéthique, ou avec les catholiques, pour ce qui est du mariage. Les dramatiques conflits comme la Bosnie, le Rwanda, ont été traités avec une hauteur de vue, ainsi que le débat toujours actuel sur l'environnement, dont le patriarche Bartholomée proposait qu'on lui consacre une journée de prière (le 1^{er} septembre). Les voyages, par exemple en Suède ou dans l'ancienne Tchécoslovaquie, permirent de resserrer des liens entre nos Églises européennes mais aussi des liens d'amitié entre les membres du CECEF.

En 1989, le pasteur Jacques Stewart s'interrogeait sur le rôle spécifique du CECEF : simple caisse de résonance de l'actualité, donc, selon la mise en garde du métropolitain Jérémie, simple action sociopolitique, ou bien lieu de recherche de l'unité, ce qui n'est pas sa vocation première. Le père Hervé Legrand remarquait que « service et unité sont inséparables » : tel est le cap qui semble avoir été maintenu avec constance.

Quelques regrets :

- ◆ la voix du CECEF n'est pas toujours suffisamment audible dans les médias, dans les églises, et plus généralement dans l'opinion publique de ce pays;
- ◆ la traduction dite œcuménique du Notre Père devait être remise sur le chantier depuis déjà plusieurs années ; cela n'a pas été fait;
- ◆ et surtout, le gros travail que nous avons fourni au sein de la Commission pour la traduction du symbole de foi de Nicée-Constantinople, dans les années 1991-1993, n'a toujours pas vu le jour. Pourra-t-on sortir de cette impasse ? Le jour où tous les chrétiens pourront s'unir dans la récitation du même symbole de foi, ils auront fait un grand pas vers l'Unité.

Déclarations et messages du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF)

Année 1987

- Communiqué de la rencontre constitutive du CECEF du 17 décembre 1987, et interventions des co-Présidents : Mgr Albert Decourtray, Pasteur Jacques Stewart et Mgr Meletios.

Année 1988

- Déclaration du 16 mai 1988 « l'amour surmonte la peur », à l'occasion de la fête de Pentecôte.
- Règlement intérieur adopté le 22 décembre 1988.
- Communiqué du 22 décembre 1988 sur l'accès des jeunes générations à l'héritage religieux et sur la prise en compte d'un temps permettant la catéchèse.
- Déclaration du 22 décembre 1988 à la suite des accords de Matignon relatifs à la Nouvelle-Calédonie.
- Message du 24 décembre 1988, « Nos Églises, solidaires de tous nos compatriotes », à l'occasion de la fête de Noël.

Année 1989

- Message au Conseil chrétien des Églises à Madagascar du 20 février 1989.
- Message de solidarité du bureau avec les chrétiens du Liban du 31 mars 1989.
- Lettre adressée à Monsieur D. Lui Ceausescu, Président de la République Socialiste de Roumanie du 21 décembre 1989

Année 1990

- Déclaration du 24 janvier 1990 contre la montée de l'intolérance, et annonce d'une conférence de presse le 24 janvier.
- Message du 24 janvier 1990 aux représentants de la communauté juive en France après la profanation de tombes au cimetière de Carpentras.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

- Lettre de Pâques 1990 aux communautés et mouvements des Églises membres du CECEF ainsi qu'aux groupes œcuméniques, à la suite du Rassemblement œcuménique européen de Bâle.
- Message télégramme du 12 mai 1990 adressé au Président du CRIF (Conseil représentatif des Institutions juives de France), aux Grands Rabbins de France, au rabbin de Carpentras et aux familles des défunts inhumés dans le cimetière profané dans cette ville.
- Communiqué du 30 novembre 1990 dans lequel était annoncé la reconduction du CECEF.
- Communiqué des co-Présidents à l'occasion de Noël 1990.

Année 1991

- Déclaration commune du 22 janvier 1991, avec le Grand rabbin de France, le président du CRIF et le recteur de la grande Mosquée de Paris.
- Message du 30 avril 1991 « Voici l'Homme », à l'occasion de la fête de Pâques.
- Message de Pentecôte du Conseil d'Églises Chrétiennes en France du 14 mai 1991.
- Message au Conseil chrétien des Églises à Madagascar du 21 juin 1991.
- Message au Conseil chrétien des Églises à Madagascar du 22 août 1991.
- Communiqué du 17 septembre 1991 sur les événements de l'ex-Yougoslavie.
- Message du 11 novembre 1991 des responsables des grandes familles religieuses de France en visite à Belgrade et Zagreb à l'ensemble des communautés de Serbie et de Croatie.
- Communiqué du 26 novembre 1991, à l'occasion de la « journée mondiale du SIDA ».
- Message invitant à la prière pour l'ex-Yougoslavie du 26 novembre 1991.
- Déclaration « Non à la peine de mort » du 26 novembre 1991.
- Appel du 26 novembre 1991 « le commerce des armes, plaie de nos sociétés ».

Année 1992

- Appel du 30 avril 1992 des co-présidents et du président du CRIF pour une Europe fraternelle.
- Message du 30 avril 1992, à l'occasion de la fête de Pentecôte.
- Lettre du 02 juin 1992 adressée par le pasteur Stewart, président en exercice à Mr J. Lang, ministre de l'éducation nationale sur Ecole et culture religieuse.
- Déclaration commune du 7 septembre 1992 « Ex-Yougoslavie : un engagement commun pour la paix », avec le Grand rabbin de France et le recteur de la grande Mosquée de Paris.
- Communiqué du 28 septembre 1992 par lequel la CIMADE et la Commission épiscopale des Migrations lancent la campagne « Accueillir l'étranger » patronnée par le CECEF.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

- Déclaration du 28 septembre 1992 invitant toutes les communautés chrétiennes de France à prier pour la paix en ex-Yougoslavie.
- *Intervention du pasteur Jacques Stewart, co-président, le 28 octobre 1992 à la Conférence des évêques de France sur l'apport du CECEF.*

Année 1993

- Message au Conseil chrétien des Églises à Madagascar du 5 février 1993.
- Message du 15 décembre 1993 au Conseil irlandais des Églises et à la Conférence des Evêques d'Irlande.
- Lettre du président Mgr Joseph Duval à Mme Tantsu Ciller, Premier Ministre de Turquie, du 21 décembre 1993, concernant l'avenir de la colonie grecque dans ce pays, en écho à celle du secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises.

Année 1994

- Appel à une journée de prière pour la paix au Rwanda du 10 juin 1994.
- Message du 21 juin 1994 à la Conférence d'Églises sur « Foi chrétienne et tensions humaines », organisée à Moscou.
- Communiqué du 21 juin 1994 sur les travaux en cours du CECEF, notamment la traduction du Credo et l'organisation d'un colloque sur l'évangélisation.
- Note sur l'organisation de services à caractère œcuménique et interreligieux du 21 juin 1994.
- Lettre des Co-présidents du 12 juillet 1994 aux évêques et responsables d'Églises sur le projet d'une traduction œcuménique en langue française de nos symboles communs de foi.
- Message adressé le 29 novembre 1994 au Frère Yves-Marie Congar, créé cardinal.
- Message adressé le 29 novembre à l'ACAT¹ à l'occasion de son vingtième anniversaire.
- Message du président, le pasteur Jacques Stewart, pour l'ouverture de la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'ACAT en l'église saint Eustache à Paris, le 10 décembre 1994.

Année 1995

- Message de soutien adressé par le président, le pasteur Jacques Stewart, le 10 avril 1995 au Catholicos Karékine I^{er} d'Arménie à l'occasion de son élection.
- Message de soutien adressé le 19 avril 1995 aux chrétiens en Algérie.
- Déclaration sur la reprise des essais nucléaires par la France du 19 juin 1995.

¹ ACAT : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

- Message de soutien du 19 juin 1995 aux habitants d'Aigion, victimes d'un tremblement de terre.
- Communiqué du 21 juin 1995 à la suite du Colloque sur l'évangélisation, du 18 au 20 juin 1995, à la Maison de la mission de France à Fontenay sous Bois..
- Communiqué de presse du 4 juillet 1995 des trois co-présidents du Conseil d'Églises Chrétiennes en France après leur rencontre avec le président de la République.
- Message de Noël 1995.

Année 1996

- Message du 14 février 1996, aux chrétiens d'Iran à l'occasion de l'ordination épiscopale de l'évêque coadjuteur chaldéen, Mgr Ramzi Garmou.
- Message de soutien aux Églises chrétiennes de la République Tchèque et de Slovaquie du 16 février 1996.
- *Communiqué après la visite d'une délégation à Prague et Bratislava, signé du pasteur Michel Hoeffel, membre de cette délégation, le 27 février 1996.*
- Message du 29 mai 1996 aux évêques et pasteurs des communautés chrétiennes d'Algérie après l'assassinat des moines de Tibhirine.
- Message du 29 mai 1996 au supérieur de l'Abbaye d'Aiguebelle après l'assassinat des moines de Tibhirine.
- Déclaration du 29 mai 1996 des co-présidents à propos du deuxième rassemblement œcuménique européen de Graz.
- Déclaration des co-présidents sur les sans-papiers, du 11 juillet 1996.
- Déclaration du 17 décembre 1996 à propos du débat parlementaire sur le projet de loi relatif à l'immigration.

Année 1997

- Message aux participants des veillées œcuméniques de la Semaine de prière de 1997 pour l'unité des chrétiens, évoquant le rassemblement de Graz.
- Déclaration « Qu'as-tu fait de ton frère ? » du 24 février 1997 à propos du débat parlementaire sur le projet de loi relatif à l'immigration.
- Déclaration du 2 mai 1997, par laquelle le CECEF s'associe à celle de Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence des Evêques de France, sur les élections législatives françaises, « un vote qui engage ».
- Message de soutien au Conseil œcuménique des Églises du Congo-Brazzaville, 22 septembre 1997.
- Déclaration signée le 9 novembre 1997, intitulée « pour les sans-papiers, question de confiance ».

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Année 1998

- Communiqué du 23 avril pour le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.
- *Voyage en Roumanie d'une délégation, du 7 au 15 octobre 1998, compte-rendu par le P. Forster, co-secrétaire.*
- Déclaration des co-présidents à la veillée œcuménique du 14 novembre 1998 pour le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- *Information sur la rencontre le 17 novembre 1998 de Mgr Jérémie et du pasteur Jean Tartier, co-présidents, avec l'AJIR (Association professionnelle des Journalistes de l'Information religieuse), pour évoquer la prochaine Assemblée du COE à Harare.*

Année 1999

- Appel à la solidarité lors de la guerre des Balkans, daté du 14 avril 1999.
- Déclaration des co-présidents du 24 juin 1999 : « Pour les Balkans, il y a encore tant à faire ! »
- Déclaration des co-présidents « Soutien aux Églises du Congo-Brazzaville », du 30 septembre 1999.

Année 2000

- Message du 25 février 2000 au Conseil Œcuménique des Églises en Autriche.
- Lettre des Co-présidents du Cecef adressée le 29 février 2000 au Patriarche de Moscou et de toutes les Russies sur la Tchétchénie.
- Déclaration des co-présidents à l'occasion de la célébration œcuménique du 13 mai 2000 à Lyon pour fêter le 2000^e anniversaire de la naissance du Seigneur.
- « Communiqué de presse » à l'issue de la rencontre du 5 juin 2000 entre M. Pierre Moscovici, Secrétaire d'État chargé des questions européennes au Ministère des Affaires étrangères, et une délégation des Églises européennes composée de deux co-présidents du CECEF, Mgr Jérémie et le Pasteur de Clermont, de Mgr Hippolyte Simon, délégué de la Conférence des Évêques de France à la Commission des Évêcats de la Communauté européenne (COMECE), d'un représentant de la KEK et d'un membre du Secrétariat général de la COMECE. (Rencontre traditionnelle entre les instances européennes des Églises chrétiennes et les responsables gouvernementaux du pays sur le point de prendre la présidence de l'Union européenne, alors la France).
- « Déclaration à propos de la remise de la dette », signée des co-présidents, 22 juin 2000.
- Lettre des co-présidents, du 28 juin 2000 aux responsables des Églises membres du CECEF au sujet de la célébration à une date commune de la fête de Pâques en 2001.
- Déclaration « Destruction de lieux de culte en France », signée des co-présidents, le 18 octobre 2000.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Année 2001

- Message du 15 avril 2001 pour Pâques.
- Appel à la sensibilisation et la prière à l'occasion de la « Journée internationale de soutien aux victimes de la torture », le 26 juin 2001.
- Déclaration « Après le voyage d'une délégation en Israël-Palestine, du 8 au 13 juillet 2001 », remise lors de la conférence de presse du 3 octobre 2001, et signée des membres de la délégation (les co-présidents M. le pasteur Jean-Arnold de Clermont et Mgr Jérémie, et Mgr Guy Thomazeau, membre du CECEF et représentant la Conférence des Évêques de France).

Année 2002

- Message à l'approche des fêtes de Pâques, mars 2002, signé des co-présidents.
- Déclaration sur la situation en Israël et en Palestine, signée des co-présidents, le 3 avril 2002.
- Réponse du 19 juin 2002 à la lettre de l'ACAT du 5 janvier 2002 sur l'hospitalité eucharistique et au texte « En vue de l'accueil à la Table du Seigneur ».

Année 2003

- Appel « Prier sans relâche pour la paix », signé des co-présidents, le 23 janvier 2003.
- Déclaration « Que la guerre n'ait pas le dernier mot ! », signée des co-présidents, le 20 mars 2003.
- « Message de Noël », signé des co-présidents.
- Lettre à M. Jacques Chirac autour du débat national sur la laïcité, signée des co-présidents, le 8 décembre 2003.

Année 2004

- Déclaration au lendemain de l'élargissement de l'Union européenne et à la veille des élections européennes », signée des co-présidents, le 24 mai 2004.
- Déclaration commune avec les représentants des Conseils d'Églises chrétiennes en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie », signée le 28 mai 2004
- Communiqué à la presse et participation des co-présidents le 3 décembre 2004 à la célébration du 30^e anniversaire de l'ACAT en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Année 2005

- Déclaration des Co-présidents du Conseil d'Églises chrétiennes en France au sujet du 60^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz Birkenau Paris, le 20 janvier 2005.
- Déclaration des Co-présidents « Le défi de l'Europe : la paix, la justice et le bien-être pour tous » le 29 mars, deux mois avant le référendum pour le Traité de la Constitution européenne.
- Message adressé le 6 avril, par les co-présidents orthodoxe, Métropolitain Emmanuel, et protestant, Pasteur J-A de Clermont, à Mgr Ricard, Président de la conférence des évêques de France et Co-Président du CECEF à l'occasion du décès du pape Jean-Paul II.
- Déclaration, le 1^{er} août, des trois co-Présidents à l'occasion du sixième anniversaire du bombardement atomique des villes d'Hiroshima et Nagasaki

Année 2006

- Lettre adressée le 25 avril 2006 à M. Dominique de Villepin, Premier Ministre, à propos d'un projet de loi sur les migrations.
- Communiqué des co-présidents du 26 juillet 2006 sur la situation au Proche-Orient.
- Déclaration à l'occasion du 06 octobre 2006 pour le vingt-cinquième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France.

Année 2007

- Communiqué des co-présidents du 14 mars 2007, invités par le Quai d'Orsay à faire part de leur analyse de la situation suite à leur visite au Liban.
- Message adressé le 06 juillet 2007 par la délégation du Conseil d'Églises chrétiennes en France en visite à Damas aux responsables des Églises chrétiennes au Liban

Année 2008

- Message adressé aux chrétiens de France à l'approche des célébrations de la Passion, du 2 mars 2008.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

2007-Moyen Orient

Suite à leur visite au Liban, les co-présidents du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF) ont été invités par le Quai d'Orsay à faire part de leur analyse de la situation

Paris, mercredi 14 mars 2007

De retour du Liban, les co-présidents du CECEF – le Pasteur Jean-Arnold de Clermont, le Cardinal Jean-Pierre Ricard et Mgr Emmanuel, respectivement président de la Fédération protestante de France, de la Conférence des évêques de France et de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, ont été invités au Quai d'Orsay pour faire part de leur analyse de la situation.

Venus au Liban pour manifester la solidarité des Églises chrétiennes de France à l'égard des chrétiens du Liban, dans la crise politique grave que connaît ce pays, les trois co-présidents ont été frappés par l'inquiétude des responsables chrétiens quant à la situation du pays et des Églises. Comment faire baisser la tension entre les camps qui s'affrontent afin d'éviter une véritable guerre civile ? Comment faire en sorte de freiner l'hémorragie de départs des chrétiens mettant en cause à court terme l'existence même des Églises du Liban ?

Les trois co-présidents sont rentrés porteurs d'un message pour les chrétiens de France afin qu'ils soutiennent les Églises du Liban dans la prière, la solidarité active, les contacts et les visites dès que cela est possible.

Un message aussi pour le gouvernement français qui doit savoir que les Églises ont besoin d'être soutenues pour préserver l'équilibre multiconfessionnel au Liban, spécificité du Liban et garant de la paix au Moyen-Orient.

Les co-présidents du CECEF ont aussi partagé avec les représentants des Églises qu'ils ont rencontrés, leur conviction que les Églises ont un rôle à jouer dans la situation présente au Liban, en manifestant plus visiblement leur unité, au-delà des fractures politiques, en faisant entendre une voix commune, en offrant aux Libanais une vision commune pour l'avenir, qui permettrait aux chrétiens de garder confiance en cet avenir.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

2003-La laïcité

Lettre à Monsieur Jacques Chirac, président de la République, le 8 décembre 2003

Paris, le 8 décembre 2003

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Élysée
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Dans le débat national sur la laïcité, les Églises catholique, orthodoxes et protestantes, réunies dans le Conseil d'Églises chrétiennes en France ont souhaité vous faire part de leur inquiétude et de leur réflexion.

Ce débat, en effet, a pris des accents qui ressemblent parfois à ceux d'une époque que l'on pouvait penser révolue, celle d'une laïcité de « combat », alors même que nos Églises pouvaient se réjouir depuis quelques décennies d'une laïcité « apaisée ». Celle-ci permettait d'aborder sereinement les questions nouvelles posées par l'inscription de l'Islam dans la société française, le Conseil Français du Culte Musulman étant devenu le partenaire nécessaire pour rechercher des solutions à ces questions. Lorsqu'au printemps dernier a ressurgi la question de l'admission de jeunes élèves voilées dans l'école publique, nous avons apprécié l'initiative que vous avez prise de constituer une commission consultative, autour de Monsieur Bernard Stasi, pour permettre une large écoute des composantes de la société française. La commission doit vous communiquer ses conclusions. Elles sont attendues. Avant même que celles-ci n'aient été rendues publiques, différentes prises de position exprimées par des acteurs de la vie politique française rendent nécessaire une parole de notre part. C'est cette réflexion que nous avons voulu partager avec vous.

Pour une laïcité, non d'ignorance ou de suspicion, mais de dialogue et de débat

Nos Églises ont eu longtemps une approche différente de la laïcité. Aujourd'hui, leur expérience et leur réflexion les amènent à souligner leur profond accord sur une vision commune de la laïcité. Celle-ci est énoncée par les deux premiers articles de la Loi du 9 décembre 1905 qui fondent la neutralité et l'indépendance de l'Etat. Celui-ci n'est soumis à l'emprise d'aucune conviction philosophique ou religieuse. Il n'est inféodé à aucune doctrine religieuse, pas plus qu'à l'athéisme ou à l'agnosticisme. Il assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Si, selon l'article 2 de la Loi de 1905, la République ne « reconnaît » juridiquement aucun culte, elle les connaît tous, leur assurant une grande liberté dans leur organisation. Elle prend en compte la dimension sociale de ces cultes et veille à leur bonne inscription dans la société française. Il en va du vivre ensemble de tous les Français.

La laïcité, en effet, n'a pas pour mission de constituer des espaces vidés du religieux, mais d'offrir un espace où tous, croyants et non-croyants, puissent débattre, entre autres choses, du tolérable et

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

de l'intolérable, des différences à respecter et des écarts à empêcher, et ceci dans une écoute mutuelle, sans taire les convictions et les motivations des uns et des autres, mais sans affrontement ni propagande. L'école n'a-t-elle pas être un des lieux d'apprentissage d'un tel débat ? Le nécessaire enseignement du fait religieux dans le cadre scolaire vient rappeler qu'on ne saurait le laisser à la porte de l'école mais que son enseignement peut contribuer à une meilleure connaissance des uns et des autres. C'est cela aussi la mission et l'ambition de l'école.

C'est cette vision de la laïcité que nous souhaitons promouvoir tant à l'école que dans l'espace public. Si la laïcité devait refuser cette place au religieux, elle deviendrait excessive et se transformerait rapidement en laïcisme intolérant.

Pas de loi ressentie comme discriminante

Nous ne nions pas pour autant les difficiles questions autour du foulard islamique auxquelles se trouvent confrontés des chefs d'établissement et des enseignants dans l'exercice de leurs fonctions.

Sans doute est-il nécessaire de rappeler les règles pour vivre ensemble dans l'espace scolaire : respect de l'ordre public, refus de l'affrontement et de la propagande, participation aux activités scolaires et sportives. Plus largement, l'établissement d'un code de la laïcité qui rassemblerait et ferait connaître toutes les réglementations actuellement en cours pourrait utilement préciser les choses.

Mais faut-il légiférer pour interdire dans l'espace scolaire le port du voile islamique, et plus largement celui de tout signe religieux visible ?

Notre conviction est que ce n'est pas en légiférant que l'on résoudra positivement les difficultés actuelles.

Tout d'abord, l'arbre ne doit pas cacher la forêt ; les lieux où l'affrontement l'emporte sur le débat sont heureusement minoritaires. Mais s'est-on donné les moyens de passer de l'un à l'autre ? Plutôt que de laisser livrés à eux-mêmes, sous la pression sociale et souvent médiatique, les responsables scolaires confrontés à certaines provocations, ne vaudrait-il pas mieux multiplier les moyens de médiation dont on sait l'influence positive ?

Nous entendons et souscrivons à la légitime protestation contre l'état de soumission de la femme que peut représenter, en certains cas, le port imposé du voile. Faut-il pour autant user de la « force » de la loi pour convaincre de la vérité de nos convictions ? N'est-il pas surprenant que nous n'ayons plus confiance en la valeur pédagogique du cadre de vie scolaire commune et du débat qu'il permet, pour lui préférer la sujétion à la loi au risque de l'exclusion ou du rejet vers des pratiques communautaristes qui ne pourront que s'en sentir renforcées.

N'est-il pas préférable de donner du temps au débat ouvert dans l'espace public par la Commission Stasi pour qu'il se développe autour du rappel des principes de la laïcité, établis par nos lois, confortés par l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et l'article 19 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950 : *« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de fonction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques ou l'accomplissement des rites. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut pas faire l'objet d'aucunes restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »*

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Toute loi qui serait sentie comme discriminante par un certain nombre de français risquerait d'avoir à court terme des conséquences plus néfastes que les bienfaits escomptés. Refuser l'exclusion au profit de la médiation et du dialogue, récuser les amalgames assimilant tout port d'un signe religieux à un trouble de l'ordre public, redire ce qui fonde la laïcité, en faire une règle du vivre ensemble et non un principe de négation du religieux, voilà qui mérite temps et pédagogie, voilà qui prépare l'avenir avec réalisme

Le véritable enjeu : la réussite de l'intégration

Au-delà de la défense de la laïcité, au-delà de toute revendication religieuse, le véritable enjeu du débat actuel est bien la réussite de l'intégration.

Nous constatons que les milieux où les revendications islamistes trouvent leur plus large écho sont le plus souvent ceux des « ghettos » que nous avons laissés se constituer aux banlieues de nos grandes villes. Les mécanismes d'intégration à la société française qu'étaient le travail, la réussite scolaire, la vigilance familiale et les valeurs de la République ont du mal aujourd'hui à bien fonctionner. Le risque est grand alors pour des populations qui se voient sans avenir de réagir par la violence ou d'être la proie des propagandes intégristes. Il y a là un appel à offrir un avenir dans notre société aux jeunes français issus de l'immigration. Les nécessaires mesures qui sont prises pour assurer la sécurité n'auront de réelle efficacité que si elles sont accompagnées de mesures en vue de resserrer et souvent de créer le lien social.

Voilà, Monsieur le Président, ce que nous souhaitons vous exprimer au nom des Églises que nous représentons.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

les co-présidents,

Mgr Jean-Pierre Ricard

Président de la Conférence des Évêques de France

Pasteur Jean-Arnold de Clermont

Président de la Fédération protestante de France

Mgr Emmanuel

Président de l'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

2006-Les migrations

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France rend publique la lettre qu'il a adressée ce mardi 25 avril 2006 à M. Dominique de Villepin, Premier Ministre.

Mardi 25 avril 2006

Monsieur le Premier Ministre,

Les questions que soulèvent les migrations ne cessent d'interroger nos sociétés européennes depuis de nombreuses années. Elles constituent un véritable défi pour notre avenir et mériteraient d'être situées dans le cadre d'une politique globale de développement des pays du sud. Une nouvelle fois, la législation est soumise à un projet de modification. Un projet de loi, adopté au Conseil des ministres le 29 mars, sera débattu au Parlement dans les premiers jours de mai.

Le Gouvernement a bien entendu l'entière légitimité pour proposer de nouvelles dispositions tendant à mieux définir les conditions d'entrée et d'installation des personnes étrangères sur le territoire français. Mais ces mesures ayant de sérieuses conséquences sur le sort qui sera réservé à tant d'hommes et de femmes à la situation fragile, vous comprendrez que le Conseil d'Églises Chrétiennes en France, alerté par nos Églises et par les associations (Secours catholique, CIMADE...) qui œuvrent pour l'accueil des migrants, tient à vous faire part des réelles inquiétudes que soulève ce projet.

Du côté catholique, nous nous en sommes déjà ouverts au Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, lors d'une rencontre le 10 avril dernier. Une rencontre technique a eu lieu le 13 avril entre des collaborateurs du ministre et un groupe de travail œcuménique qui a permis une écoute mutuelle. Nous avons pris note des points d'attention à propos desquels des précisions pourraient être apportées au projet de loi (maintien de la carte de séjour en cas de rupture du contrat de travail, délais de recours juridictionnels et protection des femmes victimes de violences conjugales).

L'existence des « sans-papiers » est une réalité incontournable, estimée aujourd'hui à plusieurs centaines de milliers de personnes. Peut-on uniquement leur proposer de repartir dans leur pays d'origine, de gré ou de force? Cela nous paraît tout à la fois irréaliste d'un point de vue pratique que problématique sur le plan humain. Nous regrettons donc que le projet de loi ne contienne que des mesures qui auront pour effet de restreindre encore les possibilités de régularisation de ces étrangers. Ce signal restrictif nous inquiète dans la mesure où il ne pourra que maintenir dans la précarité administrative et sociale de trop nombreuses personnes. Il serait regrettable que tous ceux qui aspirent à poursuivre légalement et paisiblement leur vie en France en soient empêchés du fait d'une trop grande rigueur des textes et des conditions posées.

Nous attachons une attention toute particulière au respect du droit à la vie privée et familiale. Guidées principalement par le souci d'éviter les fraudes, les mesures contenues dans le projet de loi auraient pour conséquences, si elles sont adoptées, de fragiliser ou de retarder le regroupement de familles étrangères ou de couples mixtes, et de laisser des familles entières dans une longue incertitude quant à leur possibilité de s'établir durablement en France. Cette fragilité accrue déstabiliserait nombre de familles et irait à l'encontre de l'intérêt des plus faibles, parmi lesquels les enfants.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

La réalisation d'une bonne insertion dans notre société requiert, pour les personnes concernées, une stabilité et une sécurité quant à leur situation administrative.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, la protection que nous leur devons risque d'être affaiblie par l'extension de la liste des pays dits « d'origine sûrs ». Par ailleurs, le statut particulier qui sera désormais celui des CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) pourrait conduire à une diminution des actions d'accompagnement social et d'aide à l'insertion de ces personnes, et maintiendrait dans l'extrême précarité toutes celles faisant l'objet d'une procédure de réadmission dans le cadre des accords européens. Parallèlement au projet de loi nous avons été alertés sur les dangers importants que comporte le projet de décret tendant à réduire le délai de recours contre une décision négative de l'OFPRA.

Le projet de loi tend à généraliser l'exigence du visa de long séjour pour qu'une personne puisse obtenir une carte de séjour en France, notamment au titre des liens familiaux. Or les conditions actuelles d'examen et de délivrance des visas, dans les consulats de France à l'étranger, souffrent d'une trop grande opacité et ne permettent pas aux personnes qui les sollicitent de s'appuyer sur des procédures encadrées dans le temps. Le renforcement du rôle des consulats supposerait la mise en œuvre de moyens humains et financiers considérables ainsi que de procédures précises et fiables: il y va de l'image même de notre pays à l'étranger. En matière d'éloignement du territoire des étrangers en situation irrégulière, le projet de loi fusionne l'invitation à quitter le territoire et la reconduite à la frontière afin de simplifier la procédure actuelle et de désengorger les tribunaux. Pour ce sujet également très sensible, le délai prévu pour un recours contentieux nous semble beaucoup trop court pour qu'un étranger puisse élaborer un recours efficace.

Enfin, la création de la carte (compétences et talents) risque d'entraîner une inégalité forte suivant les catégories de personnes: que penser de cet encouragement à la venue de migrants diplômés ou de haut niveau alors que la situation des autres est rendue encore plus difficile?

Telles sont, Monsieur le Premier Ministre, les principales remarques que le projet prochainement débattu soulèvent dans nos Églises.

Nous savons bien la complexité de légiférer en cette matière. Nous vous serons d'autant plus reconnaissants de l'attention que vous pourrez porter aux différents sujets évoqués par ce courrier. Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération dévouée.

les co-présidents,

Mgr Jean-Pierre Ricard

Archevêque de Bordeaux,
Président de la Conférence des Évêques de France

Pasteur Jean-Arnold de Clermont

Président de la Fédération protestante de France

Mgr Emmanuel

Président de l'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

MESSAGE AUX CHRETIENS DE FRANCE à l'occasion de la signature de la *Charte œcuménique européenne* par les trois co-présidents du CECEF, le 14 mai 2008

Chrétiens, plus que jamais nous avons besoin les uns des autres !

Frères et soeurs en Christ,

C'est cette conviction qui habitait les présidents du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (catholiques) et de la Conférence des Églises européennes (anglicanes, orthodoxes et protestantes) lorsqu'ils signèrent la Charte œcuménique européenne en 2001 à Strasbourg, capitale d'une Europe en plein bouleversement.

C'est cette même conviction que nous avons éprouvée depuis vingt ans au sein du CECEF, tant dans un dialogue régulier et confiant que par des initiatives communes dans le triple domaine de la présence chrétienne à la société, du service et du témoignage. Nous la réaffirmons aujourd'hui en signant cette Charte pour affermir notre désir de coopération. Dans un contexte de mutations, où les chrétiens de chaque confession peuvent être tentés de souligner leurs différences par un repli identitaire stérile plutôt que de les vivre dans un fécond «!échange de dons!», les engagements de ce document nous apparaissent nécessaires pour le rayonnement du message évangélique dans notre pays et sur notre continent.

En signant la Charte œcuménique européenne, nous voulons aussi exprimer notre soutien à toutes celles et tous ceux qui sont déjà engagés dans la marche vers l'unité et inciter fortement chacun d'entre vous à s'y investir personnellement davantage selon la volonté même du Seigneur Jésus-Christ (Jn 17,21). En effet il n'est pas vrai que le mouvement œcuménique stagne!: les grands rassemblements européens de Stuttgart et Sibiu en 2007, les accords de théologiens dans des documents trop peu connus et l'action commune de membres de nos Églises pour la justice, la paix et la sauvegarde de la Création en témoignent. Toutefois ces avancées ne porteront vraiment du fruit que si elles sont reçues et portées par l'ensemble du peuple de Dieu!: par vous tous !

Dans notre pays, les membres de notre Conseil d'Églises chrétiennes représentent un éventail de sensibilités plus large que celui des instances signataires de la Charte : au sein de la Fédération protestante de France, des communautés évangéliques-pentecôtistes sont déjà engagées dans la démarche qui est décrite dans ce document. C'est une richesse, qui témoigne de la transformation en cours du paysage religieux et par conséquent de nos relations interconfessionnelles. C'est aussi un défi, car nous ne percevons pas encore de la même manière tous les engagements formulés dans la Charte (reconnaissance du baptême, unité visible de l'Église, annonce de l'Évangile et dialogue interreligieux). Malgré tout nous nous engageons à continuer d'avancer ensemble.

En invoquant l'Esprit-Saint pour qu'il nous guide et nous fortifie sur ce chemin vers l'unité des disciples du Christ, nous le réaffirmons : *Chrétiens, plus que jamais nous avons besoin les uns des autres !*

Les Co-Présidents :

Métropolitain EMMANUEL, Pasteur BATY, Cardinal VINGT-TROIS

CHARTA OECUMENICA

Lignes directrices en vue d'une collaboration croissante entre les Églises en Europe

« Gloire soit rendue au Père et au Fils et au Saint Esprit »

En notre qualité de Conférence des Églises Européennes (KEK) et de Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE)*, dans l'esprit du message des deux Rassemblements œcuméniques européens de Bâle en 1989 et de Graz en 1997, nous sommes fermement décidés à maintenir et à développer la communion qui a grandi entre nous. Nous remercions notre Dieu Trinité de ce qu'il conduit nos pas, par son Esprit Saint, vers une communion toujours plus intense.

De nombreuses formes de collaboration œcuménique ont déjà fait leurs preuves. En fidélité à la prière du Christ: « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient aussi un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jean, 17,21), nous ne devons cependant pas en rester à la situation actuelle. Mais, ayant conscience de nos fautes et en étant prêts à nous convertir, nous devons nous efforcer de vaincre les divisions qui existent encore entre nous, pour annoncer ensemble, de manière crédible, la Bonne Nouvelle de l'Évangile parmi les peuples.

Dans l'écoute commune de la Parole de Dieu dans l'Écriture Sainte et appelés à confesser notre foi commune, comme à agir ensemble, en conformité avec la vérité que nous avons reconnue, nous voulons témoigner de l'amour et de l'espérance pour tous et pour toutes.

Sur notre continent européen, de l'Atlantique à l'Oural, du Cap Nord à la Méditerranée, marqué plus que jamais par une pluralité culturelle, nous voulons, avec l'Évangile, nous engager pour la dignité de la personne humaine comme image de Dieu, et, comme Églises, contribuer à la réconciliation des peuples et des cultures.

C'est dans ce sens que nous adoptons cette Charte comme engagement commun au dialogue et à la collaboration. Elle décrit les tâches œcuméniques fondamentales et en déduit une série de lignes directrices et d'obligations. Elle doit promouvoir, à tous les niveaux de la vie de l'Église, une culture œcuménique de dialogue et de collaboration et créer pour cela une norme obligatoire. Cependant, elle n'a aucun caractère magistériel, dogmatique ou canonique.

Son caractère obligatoire consiste plutôt dans le devoir que se font les Églises elles-mêmes et les organisations œcuméniques signataires. Celles-ci peuvent formuler, sur la base de ce texte, des adjonctions propres et des perspectives communes qui se conjuguent concrètement avec leurs défis particuliers et les obligations qui en découlent.

I. NOUS CROYONS

« L'ÉGLISE, UNE, SAINTE, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE »

« Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul Corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous et demeure en tous » (Éphésiens, 4, 3-6).

1. Appelés ensemble à l'unité dans la foi

Avec l'Évangile de Jésus-Christ, comme cela est attesté dans la Sainte Écriture et formulé dans la confession de foi œcuménique de Nicée Constantinople (381), nous croyons au Dieu Trinité : le Père, le Fils et le Saint Esprit. Puisque nous confessons, avec ce Credo, « l'Église une, sainte, catholique et apostolique », notre devoir œcuménique indispensable consiste à rendre visible cette unité, qui est toujours un don de Dieu. Des différences essentielles dans la foi empêchent encore l'unité visible. Il s'agit surtout de conceptions différentes de l'Église et de son unité, des sacrements et des ministères. Nous ne devons pas nous en satisfaire. Jésus-Christ, sur la croix, nous a révélé son amour et le mystère de la réconciliation. À sa suite, nous voulons faire tout notre possible pour surmonter les problèmes et les obstacles qui séparent encore les Églises.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Nous nous engageons:

- à suivre l'exhortation apostolique de la lettre aux Éphésiens et à faire des efforts avec persévérance pour une compréhension commune de la Bonne Nouvelle du salut en Christ dans l'Évangile;
- à travailler en outre, dans la force de l'Esprit Saint, à l'unité visible de l'Église de Jésus Christ dans l'unique foi, qui trouve son expression dans un baptême réciproquement reconnu et dans la communion eucharistique, tout comme dans le témoignage et le service.

II. SUR LE CHEMIN DE LA COMMUNION VISIBLE DES ÉGLISES EN EUROPE

« Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples. » (Jean, 13, 35)

2. Annoncer ensemble l'Évangile

La tâche la plus importante des Églises en Europe, c'est d'annoncer l'Évangile par la parole et par les actes, pour le salut de tous les hommes. A cause d'un manque d'orientation sur de nombreux plans, à cause de la désaffection des valeurs chrétiennes, mais aussi à cause de la quête multiforme de sens, les chrétiennes et les chrétiens sont provoqués particulièrement à témoigner de leur foi. Cela nécessite un engagement accru et un échange d'expérience dans la catéchèse et la pastorale dans les communautés locales. De même il est important que tout le peuple de Dieu s'efforce de transmettre ensemble l'Évangile au sein de la société, comme aussi de le mettre en valeur à travers l'engagement social et l'attention portée à la responsabilité politique.

Nous nous engageons:

3. Aller les uns vers les autres

Dans l'esprit de l'Évangile, nous devons réviser ensemble l'histoire des Églises chrétiennes, qui est marquée par de nombreuses bonnes expériences, mais aussi par des divisions, des hostilités et même des conflits armés. Des fautes humaines, le manque d'amour et le mauvais usage fréquent de la foi et des Églises pour des intérêts politiques, ont sérieusement détérioré la crédibilité du témoignage chrétien.

L'œcuménisme commence dès lors pour les chrétiennes et les chrétiens par le renouvellement des cœurs et la disponibilité à la pénitence et à la conversion. La réconciliation a déjà progressé dans le mouvement œcuménique.

Il est important de reconnaître les dons spirituels des différentes traditions chrétiennes, d'apprendre les uns des autres et ainsi de recevoir les dons les uns des autres. Pour le développement futur de l'œcuménisme, il est en particulier nécessaire de tenir compte des expériences et des attentes des jeunes et d'encourager leur participation selon leurs moyens.

Nous nous engageons:

- à surmonter notre propre suffisance et à écarter les préjugés, à rechercher la rencontre les uns avec les autres et ainsi, à être là, les uns pour les autres;
- à favoriser une ouverture œcuménique et la coopération dans l'éducation chrétienne, dans la formation théologique initiale et continue, de même que dans la recherche.

4. Agir ensemble

L'œcuménisme se réalise déjà dans des nombreuses formes d'actions communes. Beaucoup de chrétiennes et de chrétiens des différentes Églises vivent et agissent ensemble dans des relations amicales, dans leur voisinage, au travail et dans leurs familles. Les mariages mixtes doivent être tout particulièrement aidés à vivre l'œcuménisme au quotidien.

Nous recommandons d'organiser et de soutenir, des groupes de collaboration œcuméniques bi- et multilatéraux au niveau local, régional, national et international. Au niveau européen, il est nécessaire de renforcer la collaboration entre la Conférence des Églises Européennes et le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe et de réaliser d'autres rassemblements œcuméniques européens.

Lors de conflits entre les Églises, les efforts de médiation et de paix doivent être mis en œuvre ou soutenus.

Nous nous engageons:

- à agir ensemble à tous les niveaux de la vie de l'Église, là où les conditions le permettent, et où des motifs de foi ou de plus grande convenance ne s'y opposent pas;

Conseil d'Églises chrétiennes en France

Bureau 222 - 58 avenue de Breteuil - 75007 Paris

☎ 01 72 36 68 16 – 📠 01 73 72 97 25 – E-mail : direction.udc@cef.fr

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

- à défendre les droits des minorités et à aider à réduire, dans nos pays, les incompréhensions et les préjugés entre les Églises majoritaires et minoritaires.

-

5. Prier les uns avec les autres

L'œcuménisme se nourrit de ce que nous écoutons ensemble la Parole de Dieu et de ce que nous laissons l'Esprit Saint travailler en nous et par nous. En vertu de la grâce ainsi reçue, il existe aujourd'hui de multiples essais d'approfondir la communion spirituelle entre les Églises par des prières et des célébrations et de prier pour l'unité visible de l'Église du Christ. La communion eucharistique qui fait encore défaut, constitue un signe particulièrement douloureux de la division entre de nombreuses Églises chrétiennes.

Dans certaines Églises subsistent des réserves vis-à-vis de prières œcuméniques communes. Mais de nombreuses célébrations œcuméniques, des chants communs et des prières liturgiques, notamment le Notre Père, marquent fortement notre spiritualité chrétienne.

Nous nous engageons:

- à prier les uns pour les autres et pour l'unité chrétienne;
- à apprendre à connaître et à apprécier les liturgies et les autres formes de vie spirituelle des autres Églises;
- à tendre vers le but de la communion eucharistique.

6. Poursuivre le dialogue

Notre appartenance mutuelle, fondée dans le Christ, est d'une importance fondamentale face à nos différences de positions théologiques et éthiques. À l'opposé de la diversité enrichissante qui nous est donnée, des oppositions de doctrine, dans des questions éthiques et les règles canoniques ont cependant conduit aussi, à des ruptures entre les Églises ; en outre, souvent, des circonstances historiques particulières et différents traits culturels ont joué aussi un rôle décisif.

Pour approfondir la communion œcuménique, les efforts en vue d'un consensus dans la foi doivent absolument être poursuivis. Sans l'unité dans la foi, il ne peut y avoir de pleine communion ecclésiale. Il n'y a aucune alternative au dialogue.

Nous nous engageons:

- à continuer consciencieusement et intensément le dialogue entre nos Églises, à différents niveaux, ainsi qu'à examiner ce qui, dans les résultats des dialogues, peut et doit être officiellement déclaré obligatoire;
- lors de controverses, en particulier quand il existe une menace de division pour des questions de foi et d'éthique, à rechercher l'échange et à discuter ensemble ces questions à la lumière de l'Évangile.

III. NOTRE RESPONSABILITÉ COMMUNE EN EUROPE

« Heureux ceux qui font oeuvre de paix : ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5, 9)

7. Prendre notre part à la construction de l'Europe

Au cours des siècles, s'est développée une Europe principalement marquée, sur le plan religieux et culturel, par le christianisme. En même temps, à cause de la défaillance des chrétiens, en Europe et au-delà de ses frontières, beaucoup de malheur est survenu.

Nous reconnaissons notre part de responsabilité dans cette faute, et nous demandons pardon à Dieu et aux hommes.

Notre foi nous aide à tirer les leçons du passé et à nous engager à ce que la foi chrétienne et l'amour du prochain, répandent l'espérance en matière de morale et d'éthique, dans la formation et la culture, en politique et dans l'économie, en Europe et dans le monde entier.

Les Églises encouragent une unité du continent européen. Sans valeurs communes, l'unité ne peut être atteinte de façon durable. Nous sommes convaincus que l'héritage spirituel du christianisme représente une force d'inspiration enrichissante pour l'Europe. Sur la base de notre foi chrétienne, nous nous engageons pour une Europe humaine et sociale, dans laquelle s'imposent les droits de l'homme et les valeurs fondamentales de la paix, de la justice, de la liberté, de la tolérance, de la participation et de la solidarité. Nous insistons sur le respect de la vie, la valeur du mariage et de la famille, l'option préférentielle pour les pauvres, la disposition à pardonner, et, en toutes choses, sur la miséricorde.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Comme Églises et comme communautés internationales nous devons affronter le danger que l'Europe se développe en un Ouest intégré et un Est désintégré. En outre, il s'agit de prendre en considération le déséquilibre Nord-Sud. En même temps, il faut éviter tout eurocentrisme et l'on doit renforcer la responsabilité de l'Europe vis-à-vis de toute l'humanité, en particulier des pauvres dans le monde entier.

Nous nous engageons:

- à nous entendre mutuellement sur les contenus et les buts de notre responsabilité sociale commune, et à soutenir le plus possible ensemble les objectifs et les perspectives des Églises vis-à-vis des institutions séculières européennes;
- à défendre les valeurs fondamentales contre toutes les atteintes;
- à nous opposer à toute tentative d'abuser de la religion et de l'Église à des fins ethniques et nationalistes.

8. Réconcilier les peuples et les cultures

Nous considérons comme une richesse de l'Europe la diversité des traditions régionales, nationales, culturelles et religieuses. Face au grand nombre de conflits, il est de la mission des Églises de contribuer ensemble au service de la réconciliation des peuples et des cultures. Nous savons que la paix entre les Églises est également, pour cela, un présupposé important.

Nos efforts communs se portent sur l'appréciation critique et la solution des questions politiques et sociales, dans l'esprit de l'Évangile. Puisque nous considérons la personne et la dignité de tout homme comme image de Dieu, nous nous portons garants de l'absolue égalité de valeur de tous.

Comme Églises, nous voulons encourager ensemble le processus de démocratisation en Europe. Nous nous engageons pour un ordre de paix, sur la base des solutions non-violentes des conflits. Nous condamnons toute forme de violence contre les êtres humains, spécialement contre les femmes et les enfants.

Il appartient à la réconciliation de favoriser la justice sociale, dans et entre tous les peuples, avant tout, de surmonter le fossé entre pauvres et riches, ainsi que de vaincre le chômage. Nous voulons ensemble contribuer à ce que les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile soient accueillis dignement en Europe.

Nous nous engageons :

- à nous opposer à toute forme de nationalisme, qui conduit à l'oppression d'autres peuples et de minorités nationales et à nous engager pour des solutions non-violentes;
- à renforcer la place des femmes et l'égalité de leurs droits dans tous les secteurs de la vie, ainsi qu'à encourager une juste communauté des femmes et des hommes, dans l'Église et la société.

9. Sauvegarder la création

Dans notre foi en l'amour de Dieu, le créateur, nous reconnaissons avec gratitude le cadeau de la création, la valeur et la beauté de la nature. Mais nous voyons avec effroi que les biens de la terre sont surexploités sans considération de leur valeur propre, sans tenir compte de leur caractère limité et sans égards pour le bien des générations futures.

Nous voulons coopérer ensemble à créer des conditions de vie durables pour l'ensemble de la création. Responsables devant Dieu, nous devons dégager et développer des critères communs pour déterminer ce que les hommes peuvent sans doute faire d'un point de vue scientifique et technologique, mais ne doivent pas faire d'un point de vue éthique. En tout cas, la dignité unique de chaque homme doit garder sa priorité par rapport à ce qui peut être fait par la technique.

Nous recommandons d'instituer une journée œcuménique de prière pour la sauvegarde de la création dans les Églises européennes.

Nous nous engageons:

- à promouvoir le développement d'un style de vie, selon lequel, à l'encontre des pressions économiques et consuméristes, nous mettons l'accent sur une qualité de vie responsable et durable;
- à soutenir les organisations ecclésiales agissant pour l'environnement et les réseaux œcuméniques dans leur responsabilité pour la sauvegarde de la création.

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

10. Approfondir la communion avec le judaïsme

Une communion d'un genre unique nous lie avec le peuple d'Israël, avec lequel Dieu a conclu une Alliance éternelle. Dans la foi, nous savons nos frères et sœurs juifs : « aimés (de Dieu) et c'est à cause des Pères. Car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables » (Rm 11,28-29). Ils ont : « l'adoption, la gloire, les alliances, la Loi, le culte, les promesses et les pères, eux enfin de qui, selon la chair, est issu le Christ... » (Rm 9,4-5).

Nous regrettons et nous condamnons toutes les manifestations d'antisémitisme, telles que les explosions de haine, et les persécutions. Pour l'anti-judaïsme chrétien, nous demandons pardons à Dieu et nous demandons à nos frères et sœurs juifs, de pouvoir nous réconcilier avec eux.

Il est d'une urgente nécessité, dans le culte et la catéchèse, dans l'enseignement et la vie de nos Églises, de faire apparaître le lien profond de la foi chrétienne avec le judaïsme et de soutenir la coopération judéo-chrétienne.

Nous nous engageons:

- à combattre toutes les formes d'antisémitisme et d'anti-judaïsme dans l'Église et la société; à rechercher et intensifier, à tous les niveaux, le dialogue avec nos frères et sœurs juifs.

11. Cultiver des relations avec l'Islam

Des musulmans vivent en Europe depuis des siècles. Ils forment de fortes minorités dans de nombreux pays européens. Il a existé et il existe beaucoup de bons contacts et une relation de voisinage entre musulmans et chrétiens, mais aussi des réserves et des préjugés massifs des deux côtés. Ils reposent sur des expériences douloureuses dans l'histoire et dans le passé le plus récent.

Nous voulons intensifier, à tous les niveaux, la rencontre entre chrétiens et musulmans ainsi que le dialogue islamo-chrétien. Nous recommandons, en particulier, de parler ensemble de la foi au Dieu unique et de clarifier le sens des droits de l'homme.

Nous nous engageons:

- à aller à la rencontre des musulmans avec une attitude d'estime;
- à travailler avec des musulmans à des objectifs communs.

12. Rencontre avec d'autres religions et idéologies

La pluralité des convictions religieuses et idéologiques et des formes de vie est devenue une caractéristique de la culture européenne. Les religions orientales et de nouveaux groupes religieux se répandent et suscitent aussi l'intérêt de beaucoup de chrétiennes et de chrétiens. De même il y a toujours davantage d'hommes et des femmes qui se détournent de la foi chrétienne et se conduisent de façon indifférente face à elle, ou suivent d'autres conceptions du monde.

Nous voulons nous efforcer de prendre au sérieux les questions critiques qui nous sont adressées, et nous efforcer d'entrer dans un débat loyal. Il faut aussi discerner avec quelles communautés peuvent être recherchés les dialogues et les rencontres, et celles à l'égard desquelles il faut exprimer une mise en garde d'un point de vue chrétien.

Nous nous engageons:

- à reconnaître la liberté de religion et de conscience de ces hommes et de ces communautés et de nous porter garants pour qu'individuellement et collectivement, en privé et en public, ils puissent pratiquer leur religion et leur conception du monde dans le cadre du droit en vigueur;
- à être ouverts à un dialogue avec tous les hommes de bonne volonté, à poursuivre avec eux des objectifs communs et à porter auprès d'eux un témoignage de foi chrétienne.

Comme Seigneur de l'Église une, Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation et de paix.

En son nom, nous voulons poursuivre ensemble un même chemin en Europe.

**Nous demandons à Dieu l'assistance de son Esprit Saint.
« Que le Dieu de l'espérance nous comble de joie et de paix
dans la foi, afin que nous débordions d'espérance
par la puissance de l'Esprit Saint » (Rom. 15, 13)**

20^e anniversaire du Conseil d'Églises chrétiennes en France

En qualité de présidents de la Conférence des Églises Européennes (KEK) et du Conseil des Conférences Épiscopales Européennes (CCEE), nous recommandons à toutes les Églises et Conférences Épiscopales d'Europe, de recevoir cette Charte Œcuménique comme document de base et de l'adapter chacune à leur propre contexte.

Avec cette recommandation, nous signons la Charte Œcuménique dans le cadre de la Rencontre Œcuménique Européenne, en ce premier dimanche après la fête de Pâques commune de l'année 2001.
Strasbourg, le 22 Avril 2001

Métropolitte Jérémie

Président de la Conférence des Églises Européennes

Cardinal Vlk

Président Conseil des Conférences Épiscopales Européennes